

FONDS DE SERVICE DE LA JEUNESSE

Le but des Ministères avec les Jeunes est de responsabiliser les jeunes en tant que disciples de Jésus-Christ dans un monde en cours de changement, pour nourrir le développement de la foi, et équiper les jeunes leaders. Cela peut être fait par la construction d'un réseau de soutien et fournir des ressources qui relient les diverses expériences des jeunes et des jeunes adultes dans les ministères et les collectivités locales à travers le monde.

Comme la mission de l'Église Méthodiste Unie est de faire des disciples de Jésus-Christ, les projets du Fonds de service de la jeunesse seront examinés afin de voir comment ils challengent les jeunes à vivre en disciples fidèles de Jésus-Christ.

PROCESSUS DE SÉLECTION

La priorité sera accordée aux projets qui sont menés par des jeunes (c.-à-d. les jeunes ont été des leaders dans la création, le développement, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet.) Le projet doit être lié aux jeunes (12-24 ans d'âge.)

L'argent du Fonds de Service jeunesse doit être utilisé pour développer de nouveaux projets qui deviendront l'autofinancement de l'entité. Il n'y a aucune garantie de financement après un an et aucun projet ne sera financé pour plus de trois années consécutives (le financement pour les années consécutives diminuera de celui de l'année précédente).

Les Subventions du Fonds de service de la jeunesse devraient avoir un effet substantiel sur le projet, mais ne seront pas utilisés pour financer un déficit.

La préférence sera accordée aux projets Méthodistes Unis au sein du système connexionnelle. Les projets d'autres églises et les efforts de coopération entre les groupes religieux seront favorisés prochainement. Enfin, les projets parrainés par des organisations laïques qui répondent aux critères du Fonds de service de la jeunesse seront considérés.

PROCÉDURE DE DEMANDE

- Les objectifs du projet doivent être clairement formulés. Le comité d'examen de projet doit être capable de voir le projet en l'action.
- Envoi d'un budget spécifique est indispensable. D'où vient le revenu? Quelles sont les dépenses de votre projet? Vous ne pouvez pas utiliser plus de 25% de l'argent accordé par le Fonds de Service de la Jeunesse pour l'administration ou le salaire. Ainsi, un minimum de 75 % pour le développement du programme est de règle.
- Illustrer le soutien de l'église et de la communauté, financier et autre. Les lettres de soutien de l'église et des leaders communautaires sont encouragés.
- Spécifiez une catégorie de projet primaire pour décrire votre projet.
- Les projets qui seront sélectionnés à recevoir le financement devront:
 - Être notifiés en Novembre;
 - Être demander de retourner un accord de bonne foi et l'information financière au plus tard le 01 Janvier;
 - Recevoir les fonds par check en janvier et juillet;
 - Seront demander de soumettre le rapport du progrès et celui des finances: un destine à recevoir le fond et le suivant l'année du financement.
- La distribution du paiement final pourra être change si le projet montre un besoin autre que prévu.
- En cas de défaut de suivre les conditions requises, conduira à la fin du financement ou la prévention au financement future.